

# LA MISSION HANDICAP

## VOUS INFORME

### LA LETTRE DE LA MISSION HANDICAP

### MARS 2023

#### AGENDA DU MOIS

#### MEME PASSION DU SPORT – SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL



La Ville de Nanterre, en partenariat avec l'Office municipal d'éducation physique et sportive (OMEPS), et les partenaires de la Charte ville-handicap, organisent la 9<sup>ème</sup> édition de « **La même passion du sport** ».

- **Samedi 1 avril**, de 13h30 à 18h00, venez participer en famille, entre amis à cette aventure humaine et sportive.  
**Lieu** : Centre sportif du Mont Valérien, 22 rue de Suresnes à Nanterre  
**Entrée libre et gratuite**

Jouer, expérimenter, s'amuser mais aussi discuter et rencontrer les associations locales engagées dans la prise en compte des personnes handicapées sur Nanterre

Au programme :

- nombreux ateliers pour tous les petits et les grands : ceci judo, basket fauteuil, curling en intérieur...
- Découverte de la langue des signes française, du braille...
- Ateliers ludiques et artistiques : aquarelle à la bouche, e-gaming, pictogrammes...

**Venez nombreux !**

#### 8 MARS 2023 : EGALITE HOMMES - FEMMES

La Maison des femmes de Nanterre, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes accueille le 8 mars, une riche programmation d'événements.

**Programme complet** disponible sur le site internet de la ville

**Maison des femmes** : 215, Terrasses de l'Arche (à l'emplacement de l'ancienne mairie des Terrasses)



HANDICAP  
VISUEL



HANDICAP  
AUDITIF



HANDICAP  
MENTAL



HANDICAP  
MOTEUR



HANDICAP  
PSYCHIQUE

## BON A SAVOIR

### MON PARCOURS HANDICAP – DU NOUVEAU SUR LE SITE

Une nouvelle rubrique dédiée aux aides techniques/aides matérielles. Rédigée sous forme de questions/réponses, cette nouvelle rubrique a pour objectif de :

- vous aider à comprendre ce que sont les aides techniques/ matérielles
- vous orienter dans le choix de vos aides techniques/aides matérielles ;
- vous informer sur les financements possibles ;
- vous fournir des conseils pour utiliser et entretenir vos aides techniques/matérielles.

Pour en savoir plus, [consultez la rubrique aides techniques/aides matérielles.](#)

### CHEQUE CARBURANT 100 EUROS

Pour toucher l'indemnité carburant de 100 euros, il faut utiliser sa voiture pour se rendre sur son lieu de travail. Les personnes handicapées sont concernées sous conditions de ressources.

**Où faire la demande** : en ligne via le formulaire sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou par téléphone au 0 806 000 229 (accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00)

**Jusqu'à quand** : fin mars 2023.

### ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS : VOTRE AVIS COMPTE

La ville de Nanterre et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaitent mettre en place une mutuelle santé pour tous les Nanterriens et Nanterriennes ainsi que pour tous ceux qui travaillent sur la commune.

Que vous soyez étudiant, actif, sans emploi, retraité, seul ou en famille, cette mutuelle peut vous intéresser.

Pour évaluer vos besoins, merci de compléter le questionnaire accessible disponible sur le site de la ville : <https://www.nanterre.fr/actualite/3933/57-actualite.htm>

### LIVRE BRAILLE

Bonne nouvelle ! Plus de 2 000 livres en braille sont maintenant accessibles au prix d'un livre classique.

Renseignements et catalogue : [www.cteb.fr](http://www.cteb.fr)

Téléphone : 05 61 57 95 89 – mail : [contact@cteb.fr](mailto:contact@cteb.fr)